

Vannes, le 16 NOV. 2021

Service Environnement

Dossier suivi par : Anne-Marie LE SAUCE
Tél. : 02 56 63 70 52
Courriel : anne-marie.le-sauce@morbihan.gouv.fr
Doc. : nn_211110_sarlcroixrouge-pleucadeuc_por-pc_als

**SARL LA CROIX ROUGE
« Kercoët »**

56140 PLEUCADEUC

Objet : Déclaration de modification d'exploitation
d'une installation classée (enregistrement)

P.J. : 1 dossier visé en retour

Monsieur,

En application de l'article R512-46-23 du code de l'environnement, vous m'avez fait parvenir un dossier en date du 31 août 2021 faisant état d'une modification entraînant un changement notable des éléments du dossier d'enregistrement.

Cette modification concerne concernant la reconstruction à l'identique d'un post-sevrage suite à un incendie sans modification des effectifs actuellement autorisés, sur la parcelle n° 244 , section AH à « Kercoët » en PLEUCADEUC .

Vous détenez à ce jour les actes administratifs suivants :

- arrêté d'enregistrement délivré le 3 avril 2015 à l'EARL DE KERCOUET pour l'exploitation au lieu-dit « Kercouët » 56140 PLEUCADEUC d'un élevage de porcs comportant 100 reproducteurs, 420 porcelets, 850 porcs à l'engrais et 10 cochettes soit 1244 animaux équivalents ;
- récépissé de déclaration de succession délivré le 5 août 2019,

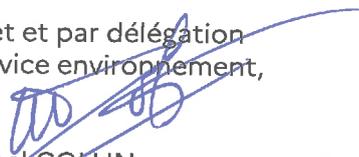
En conséquence, je vous informe que selon votre déclaration, ces modifications ne sont pas considérées comme substantielles car ne sont pas de nature à entraîner des dangers ou inconvénients significatifs pour les intérêts mentionnés aux articles L. 211-1 et L. 511-1 du code précité et que votre installation reste soumise aux dispositions réglementaires susvisées.

En outre, compte-tenu de la faible modification d'impact pour les autres critères de l'annexe de l'article R 122-2 du code de l'environnement, je vous confirme que votre projet est dispensé d'une nouvelle évaluation environnementale.

Je vous transmets, ci-joint, en retour, un exemplaire du dossier dûment visé par mes soins.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le préfet et par délégation
Le chef du service environnement,


Michel COLLIN

Copie : Monsieur le Maire de PLEUCADEUC